

Prévention sociale et criminalité

L'ère de la gestion des risques

HORIZONS

Evelyne Baillergeau

*Professeure associée
Département de sociologie
Université de Montréal*

*Chercheuse d'établissement
CAU-CSSS Jeanne-Mance et
CREMIS*

*Chercheuse affiliée
Université d'Amsterdam*

Les délits commis par des personnes issues des couches sociales les moins fortunées ont depuis longtemps suscité d'intenses questionnements, comme si ces délits étaient moins tolérables que ceux commis dans les autres couches sociales. Ils ont aussi inspiré un certain nombre de théories sur les causes de la criminalité : les pauvres qui commettent des délits le feraient-ils parce qu'ils seraient fondamentalement mauvais ? Seraient-ils influencés par des pairs mal intentionnés ? Évolueraient-ils dans un environnement où il est à la fois facile et peu risqué d'acquérir des biens illégalement ? Les portes de l'ascension sociale leur seraient-elles fermées s'ils s'en tenaient à la voie légale ? Ces différentes idées ont alimenté bien des débats, jamais définitivement tranchés, tant les causes de la criminalité sont un objet complexe et incertain. Elles ont aussi inspiré des politiques, des stratégies de lutte contre la criminalité et, notamment, des politiques de prévention. Cet article



Gradient, 2005. Certains droits réservés (CC)

présente un livre qui s'intéresse aux idées qui guident la prévention et au devenir des différents modèles de prévention au cours des dernières décennies, particulièrement celui de la prévention dite sociale (Hebberecht, P. et E. Baillergeau (dir.) (2012). *Social Crime Prevention in Late Modern Europe. A Comparative Perspective*, Bruxelles, VUB Press).

Agir avant

Tout comme en santé publique, la prévention appliquée au phénomène criminel est une idée qui bénéficie d'une assez bonne image dans l'opinion. Selon une formule courante, elle vaudrait mieux que la répression mise en œuvre une fois un acte délictueux commis. Les bénéfices de la prévention tiendraient à diverses raisons, à la fois humaines (du point de vue de la victime et de la personne incriminée), et économiques (du point de vue de la société), en ce que la prévention permettrait de limiter l'engorgement du système judiciaire. La prévention serait aussi plus efficace à certains égards.

Cependant, au-delà du principe d'agir avant qu'un dommage ne soit commis plutôt qu'après coup, la prévention est un projet complexe à concevoir et à mettre en œuvre. En effet, agir avant implique d'avoir une idée du lieu et des circonstances dans lesquels un délit ou un éventuel projet criminel pourrait survenir. Ces paramètres sont difficiles à apprécier avec précision, d'autant plus que les conclusions des analyses des causes de la criminalité sont loin de faire consensus, surtout quand il s'agit

de primo-criminalité (mettant en cause des personnes qui n'ont jamais commis de délit enregistré par la police). La prévention de la criminalité se trouve alors prise en tension entre l'attractivité du concept et l'incertitude qui imprègne sa traduction en mesures et en pratiques.

Il n'est donc pas surprenant que la prévention du crime soit un vaste champ, s'appuyant sur plusieurs modèles qui font perpétuellement débat. En Amérique du Nord et en Europe, le modèle de prévention du crime le plus en vogue s'intéresse principalement aux victimes potentielles, qu'il s'agit de protéger contre des agressions. La prévention a alors pour but de les sensibiliser aux risques qu'elles peuvent encourir dans certaines situations et de les inciter à se protéger ou à protéger leurs biens matériels. À ce principe correspond toute une industrie de la protection et de la surveillance, allant des caméras de vidéo-surveillance aux portes blindées et une large gamme de mesures architecturales ou urbanistiques permettant de sécuriser l'espace et de rassurer ses usagers. On parle alors de « gestion des risques », qu'il s'agit de contrôler et de maintenir à un niveau acceptable ; on parle aussi de « prévention situationnelle ». Dans cet ordre d'idées, le potentiel fauteur de troubles est souvent perçu comme un être parfaitement rationnel et calculateur, qui prendra un minimum de risques pour obtenir un profit maximum. Ce profil est loin d'être le cas courant, d'où une première limite de cette vision de la prévention. Une autre limite est qu'elle vise essentiellement à éloigner la délinquance, laquelle pourrait se reporter vers un autre endroit. Il y a alors déplacement du problème et non résolution durable.

Prévention sociale

Un autre modèle de prévention vise, au contraire, à aborder le fond du problème en s'intéressant principalement aux auteurs de troubles

HORIZONS

« les pouvoirs publics français ont investi dans des programmes de prévention jumelés à des programmes sociaux, visant à améliorer les conditions de vie et d'insertion des jeunes dont on estimait qu'ils pourraient être tentés par la délinquance et qui, en pratique, vivaient dans des quartiers populaires. »

potentiels. Ce modèle repose sur l'idée que les personnes s'inscrivent dans un contexte social, économique et politique qui a une influence sur leur comportement. Ainsi, la « prévention sociale » postule qu'en agissant sur les déterminants sociaux de la criminalité, la prévention aura un impact significatif sur le phénomène criminel, du moins sur la petite criminalité imputable aux couches sociales les moins fortunées.

La prévention sociale a été érigée en modèle d'action publique en France au début des années 1980, à l'époque où, au même titre que bien d'autres pays, les dirigeants français ont perçu une recrudescence d'actes de petite criminalité, impliquant particulièrement des jeunes issus des milieux populaires et suscitant, du fait du caractère répétitif des actes reprochés, un sentiment d'insécurité dans le reste de la population. Contrairement à d'autres gouvernements qui ont fondé leur politique de prévention du crime sur le principe situationnel, les pouvoirs publics français ont investi dans des programmes de prévention jumelés à des programmes sociaux, visant à améliorer les conditions de vie et d'insertion des jeunes dont on estimait qu'ils pourraient être tentés par la délinquance et qui, en pratique, vivaient dans des quartiers populaires.

Dans les faits, au-delà d'un appel général pour que les politiques sociales contribuent à la réduction de la criminalité, la prévention sociale s'est aussi appuyée sur des pratiques sociales spécifiques, reposant notamment sur l'entremise d'intervenants de terrain spécialisés dans l'éducation auprès des jeunes perçus comme pouvant risquer d'entrer dans des bandes criminelles. On parle alors, en France, de « prévention spécifique », pour désigner des pratiques qui se sont développées à partir des années 1940, mais qui s'apparentent aux pratiques connues sous le nom de *curbstone counselling* ou travail de rue en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne.

La prévention sociale n'est donc pas une affaire purement française, d'autant moins qu'on la retrouve dans la plupart des pays européens mais, aussi, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La France présente cependant la particularité d'avoir fait de la prévention un étendard, brandi à la fois par le gouvernement central et les pouvoirs publics locaux, et repris dans des instances de collaboration inter-institutionnelle à ces différents niveaux. Mais qu'en a-t-il été dans la réalité de la mise en œuvre des politiques et des pratiques sur le terrain ? Dans le présent livre (*Social Crime Prevention in Late Modern Europe*), les auteurs s'intéressent à comprendre le déploiement de l'idée de prévention sociale à travers l'Europe, les acteurs qui l'ont portée ainsi que les politiques et les pratiques qui s'en sont inspirées. L'ouvrage s'intéresse plus particulièrement au devenir de la prévention sociale pendant la première décennie du 21^e siècle. La prévention sociale est-elle toujours un concept central dans les discours scientifiques européens ? Y a-t-il toujours une place pour la prévention sociale dans les politiques de prévention et de sécurité en Europe ? Quelles sont les causes sociales de la délinquance actuellement traitées par la prévention sociale ? Comment les professionnels impliqués dans ces pratiques ont-ils réagi aux récentes mutations affectant l'État-providence ? Sommes-nous confrontés à des tendances uniformes à travers l'Europe ou est-il possible de détecter des similitudes et des différences entre les pays ? Telles sont les principales questions explorées à travers les contributions d'experts de premier plan pour 12 pays d'Europe du Nord, du Sud, de l'Ouest et de l'Est. Par ailleurs, les directeurs de l'ouvrage esquissent des lignes de comparaison concernant l'évolution des discours, des politiques et des pratiques sur la prévention sociale dans ces pays.

Gestion de risque

Différents auteurs ont montré qu'à partir des années 1990, les différents modèles de prévention se sont souvent trouvés combinés dans de vastes programmes, tels que le *community safety* britannique et quelques variantes ayant cours dans d'autres pays européens. Cependant, il ressort que la combinaison de ces modèles semble tourner à la suprématie de l'approche situationnelle par rapport à l'approche sociale, qui se trouve alors diluée et assujettie. Le livre montre toutefois que même si la prévention sociale est moins présente au niveau du discours politique dans de nombreux pays, elle continue d'inspirer des pratiques de terrain, notamment dans la lignée du travail de rue et de l'éducation spécialisée, mais aussi dans l'intervention policière. Le livre montre aussi, entre autres, l'émergence et la propagation du principe de « gestion des risques » dans le champ de la prévention qui s'intéresse principalement aux auteurs de troubles potentiels. L'idée de prévention sociale se trouve alors concurrencée par de nouveaux modèles de prévention de la criminalité fondés sur une

double idée.

D'une part, à partir de l'étude longitudinale de carrières délinquantes, il serait possible de déterminer des facteurs de risque dont la présence permettrait de prédire l'occurrence d'actes criminels. D'autre part, en agissant sur ces facteurs de risque, il serait possible d'empêcher de nouvelles carrières délinquantes de se développer. On parle notamment de prévention précoce, visant les jeunes enfants et leurs parents, mais aussi de prévention développementale, visant de jeunes adolescents ou jeunes adultes qu'on estime à risque de s'engager dans une carrière délinquante. Ces modèles s'inspirent du champ de la santé, où ils sont en vogue. Appliquée au champ de la prévention de la criminalité, l'idée de gestion des risques est très influente dans certains milieux criminologiques et dans les politiques d'un certain nombre de pays, notamment dans l'aire anglo-américaine. Mais l'efficacité de ces modèles en termes de réduction de la criminalité ainsi que leur impact sur les publics visés sont fortement débattus au sein des milieux scientifiques et des milieux de pratique de la plupart des pays européens, y compris au Royaume-Uni.

Résistance

La prévention précoce et la prévention développementale sont-elles les visages contemporains de la prévention sociale ? Ces trois visions de la prévention ont pour point commun de proclamer la

HORIZONS



possibilité d'infléchir le développement de carrières délinquantes et de contribuer à l'inclusion sociale de personnes marginalisées. Mais l'analyse des facteurs sociaux à l'origine des comportements criminels coïncide-t-elle point par point avec l'analyse des facteurs de risque de délinquance ? La prévention précoce et la prévention développementale ont la réputation de prêter un pouvoir prédictif aux facteurs de risque mis en lumière par certains travaux de recherche, ce qui n'est pas toujours le cas dans les milieux où la prévention est fondée sur l'idée de danger, dans lesquels on veille à aborder avec prudence la relation entre un comportement perçu comme déviant et un acte délicieux. Un acte de vandalisme, tel que la dégradation d'un banc public ou un état d'ébriété dans l'espace public, n'est pas nécessairement un signe avant-coureur d'un engagement durable dans une bande criminelle. En revanche, le fait de porter un tel soupçon pourrait avoir un impact négatif sur certaines personnes. Par ailleurs, la prévention précoce et la prévention développementale sont souvent accusées de se concentrer essentiellement sur des « facteurs de risque » propres aux personnes en laissant de côté des facteurs de risque liés au contexte social et économique dans lequel elles se trouvent. Ainsi, en se centrant principalement sur l'enseignement de bonnes méthodes éducatives à de jeunes parents, on risquerait de ne pas voir que s'ils ne les mettent pas en œuvre auprès de leurs enfants, ce n'est pas tant en raison d'un manque de connaissances que de conditions de travail précaires qui les empêchent d'assurer une présence régulière et sereine à la maison.

De fait, la mise en œuvre de la prévention fondée sur les risques suscite un grand nombre de questions dans les milieux de pratique en prévention, mais aussi un certain nombre de résistances sur le terrain, notamment dans les pays

où le modèle de la prévention sociale a été influent, comme en France, en Belgique, en Italie, mais aussi au Royaume-Uni. Est-il possible de cibler sans donner prise à la stigmatisation, dans un contexte de grande incertitude au niveau de la relation entre les causes perceptibles et les effets ? Comment peut-on apprécier l'impact de la prévention sur des populations définies comme à risque ? Dans quelles circonstances peut-on parler de réduction des risques ? Est-il possible de concevoir une prévention fondée sur la notion de risque qui serait compatible avec la réduction des inégalités sociales ? Du côté des chercheurs universitaires, le débat est aussi loin d'être tranché.

-
- Baillergeau, E. (2008). « Intervention Sociale, Prévention et Contrôle Social. La Prévention Sociale d'Hier à Aujourd'hui », *Déviance et Société*, 32, 1 : 3-20.
- Bonnemaison, G. (1982). *Face à la délinquance: prévention, répression, solidarité*, Paris, Documentation Française.
- Boucher, M. (2011). *Gouverner les familles. Les classes populaires à l'épreuve de la parentalité*. Paris, L'Harmattan.
- Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47-48 : 119-127.
- Crawford, A. (dir) (2009). *Crime Prevention Policies in Comparative Perspective*, Cullompton, Willan Publishing.
- Farrington, D.P. (2000). « Explaining and preventing crime: The globalization of knowledge », *Criminology*, 38: 1-24.
- Hebberecht, P. et E. Baillergeau (dir.) (2012). *Social Crime Prevention in Late Modern Europe. A Comparative Perspective*, Brussels, VUB Press.
- Hughes, G., McLaughlin, E. et J. Muncie (dir.) (2002). *Crime Prevention and Community Safety. New Directions*, London, Sage.
- Knepper, P. (2007). *Criminology and Social Policy*, London, Sage.
- Malochet, V. (2011). *Aide à la parentalité. Étude de la politique régionale de soutien aux structures porteuses de projet (2000-2010)*, Paris, IAU Ile de France.
- O'Malley, P. (2010). *Crime and Risk*, London, Sage.
- Parazelli, M. et S. Dessureault (2010), « Prévention précoce, nouvelle gestion publique et figures d'autorité », *Les politiques sociales*, 1-2 : 13-26.
- Robert, P. (1999). *Le citoyen le crime l'État*, Genève, Droz.
- Robert P. et P. Lascoumes (1974). *Les bandes de jeunes. Une théorie de la ségrégation*, Paris, Éditions Ouvrières.